

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

7/09/2020

Dossier complet le :

7/09/2020

N° d'enregistrement :

2020-10073

1. Intitulé du projet

Renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration du bourg de Saint-Yrieix-la-Perche dans le lit de la Loue.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom BONTEMPS

Prénom Séverine

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ALTEREO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

ERIC FERLAND, Directeur de l'agence Sud-Ouest

RCS / SIRET

4 5 3 6 8 6 9 6 6 0 0 0 2 0

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique Milieux aquatiques, littoraux et maritimes 24. Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires.	Projet soumis à examen au cas par cas a) Système d'assainissement dont la station de traitement des eaux usées est d'une capacité inférieure à 150 000 équivalents-habitants et supérieure ou égale à 10 000 équivalents-habitants.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La station d'épuration de Saint-Yrieix-la-Perche, d'une capacité nominale de 18 000 équivalents-habitants, est en service depuis novembre 2000 et dispose d'une autorisation de rejet dans la Loue depuis le 9 août 1999 pour une durée de 20 ans. Cette autorisation de rejet a été prolongée provisoirement jusqu'au 9 août 2021 par arrêté préfectoral. En prévision de l'échéance de cet arrêté, l'objet du cas par cas est le renouvellement de l'autorisation.

Le présent projet ne prévoit pas de modifications particulières du site d'exploitation (ni de l'emprise foncière, ni de la filière de traitement) et ne prévoit aucun travaux dans l'immédiat.

4.2 Objectifs du projet

La demande d'autorisation relative au projet de renouvellement de l'autorisation de rejet du système de traitement des eaux de Saint-Yrieix-la-perche concernera les aménagements de la station d'épuration et les aménagements du rejet de la station dans le lit de la Loue.

Elle tiendra compte des changements survenus sur le site d'exploitation depuis sa mise en service et des éventuels besoins futurs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet ne prévoit pas la réalisation de travaux sur la station d'épuration de Saint-Yrieix-la-Perche.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en le renouvellement de l'arrêté autorisant le rejet du système de traitement des eaux. La filière de fonctionnement de la station est inchangée et sa capacité nominale de traitement reste à 18 000 EH.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est concerné par la procédure IOTA loi sur l'eau.

Le projet concerne la station d'épuration du bourg de Saint-Yrieix-la-Perche (Bocage), dont la capacité est de 18 000 EH soit 100 kg de DBO5/j (> au seuil de 600kgDBO5/j).

Le dossier est soumis à AUTORISATION au titre de la loi sur l'eau suivant les rubriques 2.1.1.0 et 2.1.2.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'emprise parcellaire du site d'exploitation (ha) sur parcelles XH0171/2 - XI0064	Environ 7,2ha (dont 0,65ha utilisés)
Capacité nominale (EH)	18 000
Débit journalier temps sec (m3/j)	2 400
Débit journalier temps de pluie (m3/j)	-
Charge nominale organique (kgDBO5/j)	1 100
Réseau en 2019	77,3 km - 30% unitaire et 70% séparatif

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

La station d'épuration est située sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche dans le département de la Haute-Vienne en rive de la Loue.

Adresse : Station d'épuration Le Bocage de Saint-Yrieix-la-Perche, lieu dit Bocage
Chemin Charnaillas
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Parcelles XH 0171 et XI 0064

Coordonnées géographiques¹

Long. 01°11'26" Lat. 45°29'47"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Proche du parc naturel régional Périgord-Limousin mais la commune de Saint-Yrieix-la-Perche n'est pas concernée.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création en 2010 d'un comité départemental de suivi de l'élaboration des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement. - PPBE des infrastructures routière et ferroviaire de l'Etat dans le département de la Haute-Vienne (3ème échéance 2018-2023). La station d'épuration ne se situe pas dans le périmètre de bruit mais est à 400m.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Yrieix-la-Perche est couverte par un PPRI sur les abords de la Loue (seulement une partie de la commune). Il est prescrit (Loue) en date du 14 février 2006, avec l'aléa inondation. La commune n'est pas concernée par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La station d'épuration n'est pas sur un sol pollué. Le site pollué le plus proche est le site BASOL n° 87.0031 à plus de 3 kilomètres. Il s'agit du site ALVEA : Ancien dépôt aérien d'hydrocarbures - Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz naturel. Le site est traité avec surveillance et/ou restriction d'usage.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Yrieix-la-Perche se situe en zone de répartition des eaux en tant que bassin hydrographique (y compris eaux souterraines).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A plus de 6 km, le site inscrit de la vallée de l'Isle de l'Abbaye à la tour d'Estivaux.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à plus de 10km de la station d'épuration de Saint-Yrieix-la-Perche.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A plus de 17km, le site du Haras de Pompadour. 8 ICPE soumises à autorisation recensées sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche (pas de classement SEVESO).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de travaux. Il n'aura pas d'impact spécifique sur le milieu naturel.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le rejet de la station d'épuration se trouve déjà actuellement dans le périmètre du PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne une station de traitement des eaux existante et ne prévoit pas d'extension ou de travaux relatifs à la filière actuelle. Les risques sanitaires sont ceux inhérents aux stations d'épuration. Ces risques sont maîtrisés actuellement et ne seront pas modifiés en situation future.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des bruits sont générés par les équipements électromécaniques tels que les pompes, vis, surpresseurs, filtre presse, ... Ces équipements sont déjà en place sur le site depuis 2000 et des mesures ont été prises pour minimiser les propagations du bruit (éléments immergés, éléments insonorisés, éléments dans local insonorisé, etc.). Dans le dossier de demande de renouvellement d'autorisation, une attention particulière sur les nuisances sonores et olfactives sera apportée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des odeurs peuvent être générées par les prétraitements, les bassins de traitement à forte concentration et par la filière de traitement des boues. Le présent projet ne prévoit pas de modifications par rapport à l'état actuel. Dans le dossier de demande de renouvellement d'autorisation, une attention particulière sur les nuisances sonores et olfactives sera apportée.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site dispose d'une désodorisatoir.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le rejet des effluents de la station d'épuration de St Yrieix la perche s'effectue dans la Loue.</p> <p>Le projet ne prévoit pas de modification concernant les rejets liquides du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le rejet des effluents de la station d'épuration de St Yrieix la perche s'effectue dans la Loue.</p> <p>Le projet ne prévoit pas de modification concernant le rejet des effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet concerne un système d'assainissement existant et ne prévoit pas d'extension ou de modification des filières de traitements actuelles.</p> <p>La station engendre la production de boues avec un traitement à boues activées, faible charge. Les boues de la station, déshydratées par filtre presse, sont exportées pour épandage.</p> <p>Les refus de dégrillage et les sables sont envoyés vers une décharge.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La station d'épuration est déjà présente. Son impact visuel est réduit du fait de sa localisation isolée au bout du chemin d'accès et de la présence de végétation autour du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Etudes en cours :

- Etude sur le réseau complet d'assainissement : campagnes de mesures et localisation des eaux claires parasites, dysfonctionnements hydrauliques, transfert de pollution, impact des rejets sur le milieu naturel, respects réglementaires, etc.
- Analyse de risques de défaillances de la station d'épuration.

A venir :

- Note d'incidence sur les thématiques "bruit et odeur" (station d'épuration Bocage)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne le renouvellement de l'autorisation de rejet d'un système de traitement existant. Il ne prévoit pas de travaux, de modifications ou d'extension de la station de traitement et n'aura donc pas d'impact majeur.

Par ailleurs, le renouvellement de l'autorisation du système de traitement fait l'objet d'un dossier IOTA qui traitera des impacts du système et notamment ceux des effluents sur le milieu naturel. Ainsi, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

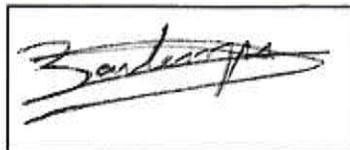


Fait à

Villeneuve d'Ornon

le, 07/09/2020

Signature



DOSSIER DES ANNEXES 2 A 5

1. ANNEXE 2

Plans de situation au 1/25000





2. ANNEXE 3

Photographies datées de la zone d'implantation

1. Chemin d'accès et entrée du site : Février 2020



2. Local d'exploitation : Février 2020



3. Ouvrages de traitement : Février 2020



4. Local boues et zone de stockage boues : Février 2020



Localisation et orientation des photographies :



3. ANNEXE 4

Plan du projet

Pas de projet de modification du site.

4. ANNEXE 5

Plan des abords du projet

